

CHARTRE DU LICENCIÉ de L'ASLANDAISE VOLLEY-BALL

L'ASLandaise Volley-Ball s'engage à proposer un service d'accueil au plus grand nombre et à donner droit à une formation de qualité. Tous ceux qui désirent pratiquer le volley-ball doivent pouvoir y trouver leur place auprès d'éducateurs et d'entraîneurs qui sont à leur écoute. La pratique du volleyball doit être un plaisir pour chaque joueur et joueuse.

Philosophie de l'entraînement au sein du club :

Etre responsable et acteur de sa propre formation de joueur et dans la formation d'un collectif convivial, soudé et compétitif, cela passe par la compréhension et la mise en place d'un certain nombre de principes et de règles de vie.

Règle n°1: Droit au plaisir.

Mon volley, c'est mon plaisir ainsi que celui des autres licenciés. On doit le respecter et réciproquement.

C'est s'amuser, vivre des joies et des émotions fortes.

C'est être avec des amis et se faire de nouveaux amis.

C'est apprendre à faire partie d'une équipe.

C'est apprendre à gagner et à perdre.

Règle n°2 : Droit au respect.

Comme tout le monde, j'ai droit au respect de chacun : mes coéquipiers, mes éducateurs/entraîneurs, mes supporters/spectateurs.

Règle n°3 : Droit à la différence.

Je ne veux pas être un professionnel, mais je peux le devenir.

Peu importe ma religion, ma culture, mon niveau sportif, nous sommes tous à égalité au sein du club.

Règle n°4 : Droit à la responsabilité.

J'ai aussi sur le terrain, comme dans la vie de tous les jours, des obligations et des devoirs :

-politesse envers les éducateurs, les dirigeants du club, les autres joueurs et les personnes qui m'entourent,

-soin du matériel et des locaux (taper les ballons de volley au pied les abime)

Je m'engage à participer à un maximum de matchs, à respecter les horaires d'entraînements et à prévenir suffisamment tôt d'une absence à un entraînement comme à un match.

Je m'informe des dates et heures de convocation aux matchs à la fin de chaque entraînement.

Règle n°5 : Devoir de respect.

Je représente un sport, un club, une équipe donc je dois par mon attitude, être porteur de certaines valeurs : convivialité, respect de l'adversaire et de mon entourage, de l'arbitre.

Je me comporte en vrai sportif et joue avec fair-play.

Je me dois d'avoir des attitudes positives à l'entraînement, à savoir :

-avoir envie de progresser, encourager et aider les nouveaux à progresser,
-ne pas critiquer ce que fait l'autre et ne pas rejeter la faute sur les autres,
-respecter les consignes, accepter les remarques des éducateurs/entraîneurs : toute insulte, propos vulgaire ou mauvais comportement pourra conduire à l'exclusion de l'entraînement,
-m'organiser et tenir mes engagements.

Règle n°6 : Devoir de citoyen.

A mon arrivée, je salue tout le monde au gymnase, parents, copains, entraîneurs.

La salle de sport est l'endroit où je joue avec mon équipe. J'en prends soin, mes chaussures et mes affaires sont propres.

A l'entraînement et en match, je donne le meilleur de moi-même, victoire ou défaite, j'apprends.

Si je respecte les règles, l'arbitre, mon entourage et mes adversaires, que je gagne ou que je perde, j'ai droit au respect.

Règle n° 7 : Devoir de bonne présentation.

Je me présente toujours avec ma tenue de sportif, à savoir : chaussures, genouillères, vêtements de sport, cheveux attachés si besoin et ma bouteille d'eau ou gourde (que je pose à côté du terrain).

Je jette mes déchets et ne laisse rien derrière moi.

Je n'ai pas de portable lors des entraînements (celui-ci sera rangé au vestiaire au début de l'entraînement)

Je ne m'absente pas du terrain ou du gymnase sans l'autorisation de l'éducateur/entraîneur.

Je rejoins mon groupe rapidement devant l'entraîneur pour écouter son discours (consignes d'entraînements, horaires...).

Je range le matériel à la fin de chaque séance (poteaux, filets, plots...).

Règle n° 8 : Place du parent.

Je m'intéresse au calendrier des tournois et matchs de mon enfant et j'essaie, dans la mesure du possible et des besoins, de l'accompagner lors des rencontres à l'extérieur ou d'aider à la réception des tournois à domicile.

Les éducateurs sont à la disponibilité des parents pour exposer (et non justifier) les choix avant ou après les entraînements, mais jamais pendant les séances ou devant les athlètes.

Règle n°9 : Participation à la vie du club.

Je viens assister à l'Assemblée Générale qui se déroule une fois par an et essaie de me rendre disponible lors des manifestations organisées par le club.

Par cet engagement, chacun se considère comme un vrai sportif et digne représentant de l'ASLandaise Volley-Ball :

Signature(s)

Nom, prénom,..... Nom, prénom.....

Le(la) joueur (se)

représentant légal (pour les mineurs)